

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN JUIN 2023



### SOMMAIRE

0. INTRODUCTION .....	3
I. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE .....	3
I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES .....	3
I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES .....	3
I.1.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FILLES ADULTES .....	5
I.2. DES VIOLENCES DOMESTIQUES .....	5
II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS .....	5
II.1. CAS DES FEMMES TUEES .....	5
II.2. DES ENFANTS TUES .....	6
III. CAS DE DISPARITION .....	7
IV. CONCLUSION.....	7

### SOURCES :

Les principales sources d'informations découlent des publications de la Ligue ITEKA, FOCODE, SOS Torture et le Medias

**ACRONYMES**

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
<b>ECOFO</b>	: Ecole Fondamentale
<b>FECABU</b>	: Fraternité Evangélique du Christ en Afrique au Burundi

## **0. INTRODUCTION**

Ce Bulletin mensuel « Femme abusée, nation déchirée » couvre le mois de juin 2023. Les grandes tendances observées ont été notamment, des cas de violences basées sur le genre, des violences faites aux femmes et aux enfants ainsi que des cas de disparitions.

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : 9 cas de violences sexuelles, 2 cas des femmes et 4 cas des

enfants tués, 2 cas de violences domestiques et 1 cas d'une fille disparue.

Des membres de la milice Imbonerakure, des membres du CNDD-FDD, des administratifs et des policiers figurent parmi les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le constat est par ailleurs que les auteurs de ces actes ignobles restent impunis en majorité, ce qui accentue le climat de peur et d'insécurité.

## **I. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE**

### **I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES**

#### **I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES**

##### ***Une fillette violée en commune Bugendana, province Gitega***

En date du 1<sup>er</sup> juin 2023, sur la colline Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, M.N.N., âgée de 7 ans, a été violée par Pierre Ntibazonkiza, âgé de 55 ans, voisin et ami de la mère de l'enfant. Pierre a violé l'enfant pendant que sa mère n'était pas à la maison. La victime a crié mais les voisins ne sont pas intervenus car ils croyaient que sa mère était dans la maison. L'enfant a rapporté les faits et ce présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et conduit au cachot communal du poste de police de Bugendana

##### ***Une fille violée en commune Bugendana, province de Gitega***

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2023, sur la colline Rwingi, commune Bugendana, province Gitega, D.I., âgée de 15 ans, ayant abandonné l'école en 4<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Nyakeru, au troisième trimestre de l'année scolaire 2022-2023, a été violée à un chantier d'usine à café par Prosper Ndayizigiye, magasinier en lui promettant un téléphone portable.

Selon des sources sur place, le soir du 1<sup>er</sup> juin 2023, la victime était allée prendre de l'argent promis par Prosper pour acheter un téléphone portable et elle a été contrainte de passer la nuit sur ce chantier. La mère de la victime a alerté ses voisins pour qu'ils l'aident à retrouver sa fillette qui a été attrapée en flagrant délit avec ce présumé auteur. Ce dernier a été arrêté et conduit au cachot communal de police de Bugendana.

##### ***Une fille violée en commune Cendajuru, province de Cankuzo***

En date du 2 juin 2023 sur la colline Misugi, commune Cendajuru, province Cankuzo, une fille nommée N., âgée de 16 ans, vivant avec un handicap mental, a été violée chez elle par Philbert Banigwa, résidant sur la même colline. Ce dernier a profité de l'absence des parents de la victime pour la violer. La victime a été conduite à l'hôpital communal de Misugi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN JUIN 2023

### ***Une fillette violée en en commune Mbuye, province de Muramvya***

En date du 3 juin 2023 sur la colline Bigwana, commune Mbuye, province Muramvya, A.K, âgée de 15 ans, élève en 8ème année à l'ECOFO Bigwana, a été violée par Vianney Ngendakuriyo, travailleur domestique, à environ 500 mètres du domicile. La victime venait de suivre des cours du soir chez son enseignant quand elle a croisé Vianney qui était venu soi-disant pour l'accompagner. Vianney a donné une somme de 1000 fbu à cette fillette afin de coucher avec lui et lors de l'acte la fillette a crié et des passants sont intervenus. Le présumé auteur a été arrêté et conduit la même nuit au cachot du poste de police de la commune Mbuye avant d'être transféré à la prison de Maramvya.

### ***Une fillette violée en commune et province de Rumonge***

En date du 3 juin 2023 sur la colline Minago, commune et province Rumonge, B.N., âgée de 11 ans, a été violée dans un champ de manioc par le nommé Ebron, travaillant dans un atelier de couture. Ce dernier l'a trouvée seule à la maison et l'a conduite dans un champ de manioc pour la violer. La victime a été conduite au CDS Kizuka, pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris fuite.

### ***Une fillette violée en commune et province de Rumonge***

En date du 04 juin 2023, vers 9 heures, sur la colline Mugomere, commune et province Rumonge, A.B.I., âgée de 6 ans, a été violée par un homme non identifié. La victime revenait du Sunday School de l'Eglise Pentecôte Mugomere quand le présumé auteur l'a conduite dans une des toilettes du Lycée Urbain pour la violer. La victime a été conduite par ses parents à l'hôpital de Rumonge pour des soins

médicaux. Ses parents sont allés aussi porter plainte à la police du commissariat communal de Rumonge en attendant l'identification du présumé auteur

### ***Une fille violée en commune et province de Ruyigi***

En date du 05 juin 2023 sur la colline Rukaragata, commune et province Ruyigi, J.M., âgée de 17 ans, travailleuse domestique, a été violée par Fabrice, membre de la milice Imbonerakure quand elle rentrait en provenance de la ville de Ruyigi où elle travaillait. J.M. a rencontré Fabrice qui causait avec son ami. Fabrice a quitté son ami et a accompagné J.M. En cours de route, Fabrice a demandé à J.M. de coucher avec lui mais J.M. en a refusé. Par après, Fabrice a sauté sur elle et l'a violée par force après un bout de temps de bagarre. Le lendemain, la victime est allée à l'Hôpital REMA pour une prise en charge médicale et a porté plainte contre le présumé auteur. Celui-ci a été arrêté par la police et a été conduit au cachot de la police de Ruyigi avant d'être transféré à la prison de Ruyigi.

### ***Une fille violée en commune Gasorwe, province de Muyinga***

Au début du mois de mars 2023, sur la colline Kivubo, commune Gasorwe, Province Muyinga, J.N., âgée de 15 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Bwica, a été violée par son oncle maternel, Edouard Manirakiza âgé 25 ans. Selon les des sources sur place, en date du 15 mars 2023, la victime a abandonnée l'école. Selon les mêmes sources, en date du 10 juin 2023, les grands parents de la victime aidés par des animatrices communautaires se sont présentés au centre "Urumuri", Centre Intégré de Muyinga pour demander conseils face à cette situation.



### I.1.2. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FILLES ADULTES

#### *Une fille violée en commune Buyengero, province de Rumonge*

En date du 05 juin 2023, vers 11 heures, sur la colline Kanyabitumba, commune Buyengero, province Rumonge, C.N., âgée de 20 ans, sourde muette a été violée par Emmanuel Nkurikiye, âgé de 36 ans.

Emmanuel Nkurikiye l'a conduite dans un buisson à côté d'un sentier. La victime a été évacuée vers le CDS Mudende pour de soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté par la police de Buyengero avant de le transférer au cachot du commissariat de Rumonge.

### I.2. DES VIOLENCES DOMESTIQUES

#### *Une femme blessée en commune Gatara, province Kayanza*

Dans la nuit du 1er juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Elodie Ndikumazambo, âgée de 42 ans, cultivatrice a été blessée à l'aide d'un couteau par son mari, Zacharie Misago, âgé de 48 ans. Zacharie a vendu 10 kg de haricot afin de partager un verre de bière avec sa concubine, Aline Mugisha, âgée de 23 ans. Arrivé à la maison, Zacharie a été demandé par sa femme pourquoi il continuait de dilapider la récolte de la famille et Zacharie a blessé sa femme à l'aide d'un couteau au niveau du bras droit. Des voisins sont intervenus et ont évacué cette femme la même nuit, au centre de santé Gatara tandis que le mari a pris le large.

Marie Rose Manirakiza, âgé de 36 ans, vice-présidente d'une coopérative « Dutezimbere ikawa yacu », a été blessée à l'aide d'un couteau au niveau du bras gauche par son mari Marc Sindayigaya, âgé de 50 ans. Son mari l'a accusée d'entretenir des relations amoureuses avec d'autres hommes. Tout a commencé quand cette femme a participé à une réunion des membres de la coopérative après laquelle des membres du comité ont partagé un verre dans un bar appelé chez Gordie. Marc s'est présenté dans ce bar où ces membres du comité se partageaient un verre et a injurié cette femme en l'accusant d'être une concubine d'Adrien Misago, président de la coopérative. Quand il est rentré le soir, il a trouvé sa femme en train de préparer le repas de ses enfants et a poignardé cette femme à l'aide d'un couteau qui l'a blessée au niveau du bras. Après cet incident, Marc a pris fuite tandis que cette femme s'est dépêchée au centre de santé de Ngoro pour y bénéficier des soins médicaux.

#### *Une femme blessée en commune Gatara, province de Kayanza*

En date du 07 juin 2023, vers 22 heures, sur la colline Migende, commune Gatara, province Kayanza,

## II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

### II.1. CAS DES FEMMES TUEES

#### *Une femme tuée en commune Bugabira, province de Kirundo*

En date du 2 juin 2023, vers 23 heures, sur la colline Nyakarama, commune Bugabira, province Kirundo, Stéphanie Bucumi, âgée de 60 ans, originaire de cette colline, membre du parti CNDDFDD,

a été tuée dans sa maison par Sébastien Miburo, âgé de 49 ans, résidant sur la colline Rubuga, de la même commune, chef d'antenne du régi communal d'eau, Elie Miburo, âgé de 38 ans, cultivateur, de la colline Rubuga et Xavier Karenzo, âgé de 41 ans, frère de Stéphanie, résidant sur la colline Nyakarama, de la même commune, cultivateur,

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN JUIN 2023

tous membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils se sont introduits dans sa maison, l'ont poignardée et l'ont laissée agonisant. Elle a été évacuée par des voisins vers l'hôpital de Ngozi où elle a rendu son âme, dans la matinée du 3 juin 2023. Selon les mêmes sources, des conflits fonciers entre la victime et son frère sont à l'origine de cet assassinat. En date du 3 juin 2023, ces présumés auteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot de police de la commune Bugabira.

### ***Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Itaba, province de Gitega***

En date du 20 juin 2023, sur la colline Karemba, commune Itaba, province Gitega, un corps sans vie

## II.2. DES ENFANTS TUES

### ***Un corps sa vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Gitaramuka, province Karuzi***

En date du 05 juin 2023, sur la colline Karwa, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé et retiré dans une toilette de l'Eglise FECABU de cette colline par des agents de la Croix Rouge. Concilie Shemezimana, mariée a été arrêtée par la police en date du 04 juin 2023 après que des voisins aient remarqué qu'elle n'avait pas d'enfant alors qu'elle avait une grossesse. En date du 02 juin 2023, Concilie Shemezimana, membre du parti CNDD-FDD, âgée de 28 ans, avait mis au monde un bébé avant de le mettre dans un petit panier et le jeter dans cette toilette. Rappelons que Concilie avait été engrossée par un homme non révélé quand son mari était parti en Tanzanie à la recherche du travail.

### ***Un corps sans vie d'une fillette retrouvée en commune Mugina, province de Cibitoke***

En date du 07 juin 2023, vers 17 heures, sur la colline Rubirizi, zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, un corps sans vie décapité de Vanes-

d'Alivella Nkurunziza, âgée de 30 ans, a été retrouvé dans la matinée suspendu sur une corde attachée à une planche se trouvant à l'intérieur de sa maison. Les enfants de la victime étaient partis à l'école et son mari se trouvait en Tanzanie à la recherche du travail. Le corps de la victime présentait des blessures au niveau du visage. Une personne qui avait un rendez-vous avec la victime a essayé de la joindre au téléphone qui sonnait de l'intérieur de la maison alors que la porte était fermée de l'extérieur. C'est à ce moment que des voisins ont dû défoncer la porte pour entrer. Le chef de colline Karemba, Jean Bosco Mvuyekure a indiqué qu'il s'agissait d'un suicide mais les proches de la victime ont dit qu'Alivella Nkurunziza a été tuée par étranglement.

sa Nihoreho, âgée de 15 ans, élève en 6ème année à l'ECOFO Rubirizi, a été retrouvé par des passants. Vanessa était partie pour puiser de l'eau dans une rivière appelée Kijombo, le matin du 7 juin 2023 et elle n'était pas revenue.

### ***Un enfant tué en commune et province de Cankuzo***

En date du 25 juin 2023 dans le quartier Rukoyoyo, commune Cendajuru, province Cankuzo, Don Christ Igiraneza, âgé de 6 mois, est mort suite à une bagarre entre ses parents, Léonidas Ndayisaba, âgé de 23 ans, cultivateur et Christella Bukuru, âgée de 24 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Léonidas Ndayisaba a frappé sa femme qui portait son enfant qui est tombé par terre. L'enfant a été conduit au CDS Gashirwe où il a rendu son âme dès son arrivée. Cet enfant a été enterré. Ses parents ont été conduits au cachot communal de Cendajuru pour des raisons d'enquête. Christella Bukuru a été libérée par le Procureur de la République à Cankuzo tandis que Léonidas Ndayisaba a été transféré au cachot du Commissariat provincial de Cankuzo.

## « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

*BULLETIN JUIN 2023*

### *Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Bisoro, province de Mwaro*

En date du 25 juin 2023, vers 3 heures du matin, sur la colline Nyabisiga, commune Bisoro, province Mwaro, Adeline Iradukunda, âgée de 26 ans, cultivatrice, a tué son nouveau-né après l'avoir mis au monde. Adeline Iradukunda a caché le corps du bébé sur l'étagère située au-dessus du foyer. Les

voisins ont été inquiets après avoir constaté qu'Adeline n'avait plus de grossesse et ont commencé à l'interroger. Le corps sans vie du bébé a été retrouvé enveloppé dans de vieux habits. Adeline Iradukunda a été conduite au CDS Kanka pour y bénéficier des soins médicaux. Par après elle a été arrêtée et conduite au cachot communal de police de Busoro.

### **III. CAS DE DISPARITION**

#### *Une fille portée disparue en commune Butezi, province de Ruyigi*

En date du 1<sup>er</sup> juin 2023, vers 18 heures, sur la colline Munyinya, commune Butezi, province Ruyigi, Chantal Niyomukiza, âgée de 20 ans, cultivatrice, originaire de la colline Rutegama, zone Bwagiriza,

commune Butezi, province Ruyigi a été portée disparue. Chantal venait du centre de santé de Nyanakanda où elle était allée se faire soigner. Cette fille était vue, vers 18 heures, sur la colline de Munyinya avec un réfugié congolais vivant au camp Nyankanda.

### **IV. CONCLUSION**

Au regard du bilan et des différentes tendances des violences basées sur le genre observées au cours de ce mois de juin 2023, il ressort clairement que les cas de violences sexuelles et les cas d'atteinte à la vie des enfants ont fortement augmenté, une problématique épineuse qui affecte la vie des familles et de la communauté dans son ensemble.

L'Etat du Burundi et ses instances judiciaires continuent à ne pas montrer aucune volonté quant à la répression de ces crimes en vue de l'éradication de toutes les formes de violences faites aux femmes et

filles ainsi qu'aux enfants.

Le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité demande vivement à l'Etat du Burundi de prévenir et de réprimer toute violence à l'égard des femmes et des enfants et de promouvoir un Etat de droit respectueux des droits et libertés de tous ses citoyens. Il convient de rappeler au Gouvernement du Burundi que seule une répression exemplaire des auteurs de ces crimes commis à l'égard des femmes permettra d'éradiquer définitivement ces derniers.